

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'AVIGNON

EPIC
Pays des Sorgues
Monts de Vaucluse

EB / XF / FQP / VBG

N° 24-08

Nombre de Délégués
en exercice 21

Nombre de Délégués
présents 12

Nombre de Délégués
votants 12

EXTRAIT DU REGISTRE
des

DELIBERATIONS
DE L'EPIC Tourisme Pays des Sorgues Monts de Vaucluse

Séance du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à dix heures et trente minutes, l'EPIC s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Eric Bruxelles.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, BRUXELLE, CANDAU, CHAMBARLHAC, DE ALMEIDA, EGOYAN, FERMANIAN, GRYNKORN, HEDIARD, LEGARS-LAVAURE, MATHIEU, MERIGAUD, PHILIP.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs, AIMADIEU, BAYON DE NOYER, CANILLAS, CHABAUD-GEVA, CLEMENT, FERREIRA DA SILVA, GIRARD, GONZALVEZ, JOLY.

ABSENTS DONNANT POUVOIR :

Objet : Budget Primitif 2024

Le CODIR est appelé à se prononcer sur le budget primitif. La maquette budgétaire, document de présentation conforme à l'instruction comptable M4, applicable à ce budget, est jointe à la présente délibération.

Vu le Code Général des Collectivités, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants,

LE COMITE DIRECTEUR

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

- **ADOpte** le Budget primitif 2024
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président de l'EPIC Pays des
Sorgues Monts de Vaucluse certifie
le caractère exécutoire de la
présente décision.
Acte publié le : 08/04/2024

Pour extrait conforme
au registre des délibérations,

Le Président,

Eric BRUXELLE

